

Politique, information, communication... (suite)

En guise de réponse... une suite à la chronique de la semaine passée.
La personne à qui elle est adressée en particulier se reconnaîtra.

Pour un débat citoyen c'est-à-dire d'abord dans le respect mutuel, et constructif bien entendu même si nous en connaissons les limites, tout à fait d'accord... N'est-ce pas le minimum, en démocratie ?
A chacun donc, pour essayer de faire avancer la discussion, d'apporter des faits, des arguments incontestables, irréfutables !
Aussi, pour vous permettre de vérifier l'exactitude des propos, cités (guillemets) dans le cadre de notre précédente chronique, nous vous invitons à consulter sur internet en particulier le site* qui, sur le plan juridique, est devenu en quelques années, une des références dans ce domaine sur la « toile » française.
Voilà nos sources ! Que le ministre en question n'avait pas contesté !

Pour poursuivre et arriver au même constat, la confusion des genres, nous aurions pu également nous en tenir à une remarque plus locale.
Ne considérez-vous pas, comme nous, que sur le dernier journal (10 Com'Une -p 6 et 7-), de « notre » Communauté des Communes, l'on nous livre, là, plutôt de la communication qu'une réelle information ?
Ou estimez-vous comme étant de l'information importante, instructive, Intéressante, incontournable, indispensable pour les habitants de la CCPL le souhait multiple des vœux par certains (6) Vice-présidents dès lors que Monsieur le Président , tout logiquement, dans son édito, les avait présentés mais, c'est vrai, simplement à titre personnel ?
Est-ce vraiment ce type « d'informations » que nous attendons ?
En tant que citoyen, même lambda, nous sommes plus exigeant !
Nous tomberions sans doute assez facilement d'accord sur ce point.
N'est-ce pas ? Ajoutons, pour éviter tout mal entendu, pas de votre part puisque vous lisez « régulièrement » avez-vous écrit, ces chroniques, que la parution de ce journal d'informations des élus de la CCPL, sans ambiguïté aucune, nous l'avons approuvée, nous la défendons.

- www//maitre-eolas.fr/